

R. 4527

MGR M. CHAILLAN

DOCUMENTS

archéologiques et historiques

sur l'Etablissement thermal

d'AIX-EN-PROVENCE



IMPRIMERIE F. CHAUVET

20, RUE DE L'OPÉRA — AIX-EN-PROVENCE

—
1932

Bibliothèque Maison de l'Orient



112738

A Monsieur Pottier
membre de l'Institut
Hommage respectueux
M. Chaillan

MGR M. CHAILLAN

DOCUMENTS

archéologiques et historiques

sur l'Etablissement thermal

d'AIX-EN-PROVENCE



IMPRIMERIE F. CHAUVET

20, RUE DE L'OPÉRA — AIX-EN-PROVENCE

—
1932

DOCUMENTS

Archéologiques et Historiques

sur l'Etablissement Thermal

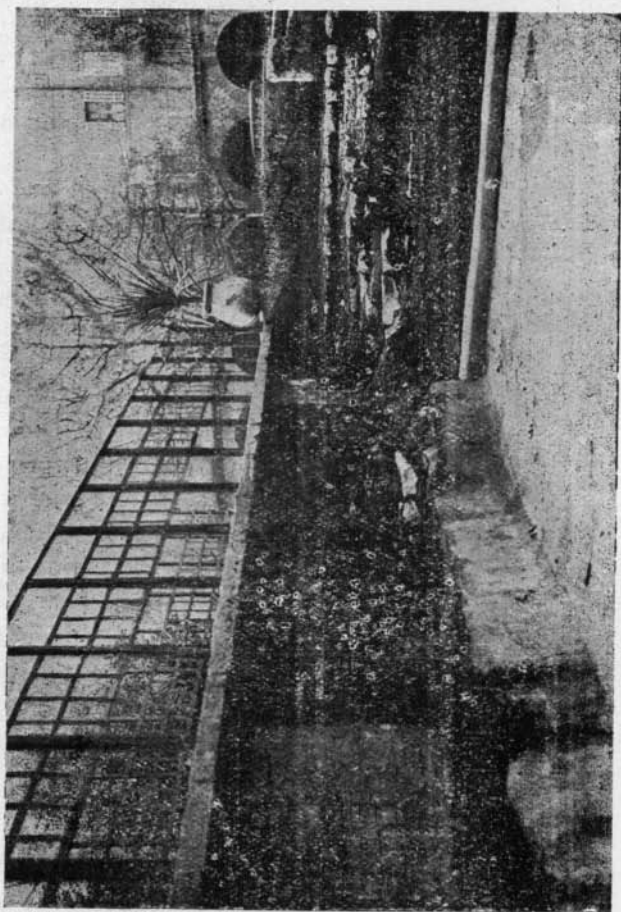
d'Aix-en-Provence

Dans mon Etude sur les *Aqueducs romains* d'Aix-en-Provence, qu'a publié le *Bulletin Archéologique* (1915), je parlais uniquement des eaux froides.

Ces aqueducs, au nombre de quatre, venant des directions nord, est, ouest, avaient été très négligés par les historiens et archéologues. Ils sont cependant si beaux, si magnifiques, si importants ! Quant aux eaux thermales, les habitants du pays, les auteurs mêmes qui ont écrit sur la ville ne leur ont pas toujours accordé la considération, l'attention qu'elles méritent..

Sextius Calvinus, consul en Gaule, après avoir vaincu les Salyens, les Ligures, fonda le *Castellum* — la ville d'Aix — en 122 av. J. C. — Tite-Live. Pline... disent formellement « que cette fondation en ce lieu eut surtout pour causes l'abondance des sources d'eaux chaudes et froides. Ces eaux contribuent à augmenter le nombre des dieux à noms variés et à faire naître la prospérité...

Aix s'appelle *Aquæ Sextiæ, colonia Aquis Sextis, colonia Julia Aquis Sextis... civitas Aquisium*. Les formes d'appellations sont donc variées, mais l'ethnique



Vestiges de vieille piscine romaine

reste *Aquensis*, *Aquenses*, habitants d'un pays d'eaux.

Le bain, l'usage des eaux occupa une large place dans la vie privée et publique des Romains. A l'image des Perses et autres Orientaux, les Romains se baignèrent longtemps « pour la religion, pour la santé, pour la netteté ». Ils construisirent des établissements somptueusement aménagés, ils firent des piscines de dimensions suffisantes pour qu'on puisse s'y rendre en grand nombre et aussi des baignoires particulières pour les gens riches ou plus délicats. Le tout fut orné de gymnases, de salles de jeux, de galeries d'art, de jardins...

A Aix-en-Provence, du temps des empereurs, les thermes y reçurent, sans aucun doute, des aménagements savants et raffinés comme dans les stations de luxe et de plaisirs établies vers cette époque. Seseaux thermales, fort célèbres, disent les auteurs anciens, étaient encore très bien fréquentées aux IV^e et V^e siècles. Sidoine Apollinaire (430-488) les mentionne dans son *Carmen XXIII* et compare Aix à l'illustre Baïes... Recherchons leurs traces et l'emplacement des bains. En vérité, dans le cours des âges, on s'y est toujours plu à enlever, à détruire, à faire disparaître... Voilà pourquoi les documents architecturaux, épigraphiques, artistiques sont rares.

Devant l'établissement des bains actuels, on a fait récemment quelques fouilles et on y a découvert les vestiges de vieille piscine romaine.

Le Ministère des Beaux-Arts a classé ces vestiges parmi les monuments historiques. Il y a là, du côté Est, un mur de petit appareil qui se prolonge, avec gradins, sur le côté Sud et mesure 0,50c de hauteur. Au milieu,



Ex-voto de Pompeia Antiopa au dieu Borbœnus protecteur des
Eaux thermales.

encore en place : moëllons smillés, briques concassées, ciment étendu, quelques cubes de mosaïques, morceaux de marbre blanc... La surface mise ainsi à nu est d'environ 10 mètres de long sur 6 à 7 mètres de large. Evidemment, ce n'est qu'une petite partie de l'ensemble de l'établissement thermal, car nous savons que les bains publics des Romains étaient spacieux, grandioses. D'ailleurs, en 1824, il existait précisément « sur cet emplacement, qui touche la rue des Etuves, plusieurs chambres ou salles voutées. La *Statistique du département des Bouches-du-Rhône* (t-11-p-414) ajoute que toutes ces salles en maçonnerie antique, avec bancs de pierres destinés aux baigneurs, avaient 10 mètres de long, 5 mètres de large et 3 mètres de haut... On les montrait aux étrangers, gardant, toutes, la hauteur d'un mètre et demi d'eau chaude à 27°, qui semble naître du fonds même..

Ces beaux restes d'antiquités n'ont pas été conservés, ni dessinés ! Mais avec de pareilles données et des bases si caractéristiques, il est certain que des investigations sérieuses, méthodiques feraient sortir de ces lieux mêmes plusieurs ouvrages primitifs, très intéressants, très importants pour les thermes d'autrefois. Le docteur Robert et M. Sallier l'ont constaté admirablement lorsqu'en 1803, ils essayèrent « une exploration dans les caves des diverses maisons de la rue des Etuves et découvrirent des bains romains, leurs voutes sphériques, leurs sièges circulaires, leurs aqueducs (1)...

Espérons que l'attention des savants, l'attrait de la nouveauté, la transformation actuelle de l'établissement

(1) ROBERT. — Essai historique et médical sur les eaux de Sextius p. 100.



Fragment d'inscription du II^e siècle se rapportant à la Cité des Thermes : Aquensis... Aquensium...

thermalcoopèreront à nous donner, à nous sortir quelques curiosités archéologiques de premier ordre pour la vieille cité de Sextius.

Un ex-voto très caractéristique, trouvé en 1921, lors de l'exploration des sous-sols environnant la piscine romaine, a été conservé sur place. Il se lit sans peine : *Pompeia Antiopa Borbano votum solvit*. Rien à dire sinon que Borbanus est le même que **Bormanus**.

Aix a déjà fourni (C. I. L. XII, 414) une dédicace à Bormanus par un personnage appelé Dexter. Borbanus donc ou Bormanus était un dieu guérisseur, protecteur des eaux thermales, comparable à Borvus qui a donné son nom à Bourbon-Lancy, Bourbonne-les Bains, La Bourboule...

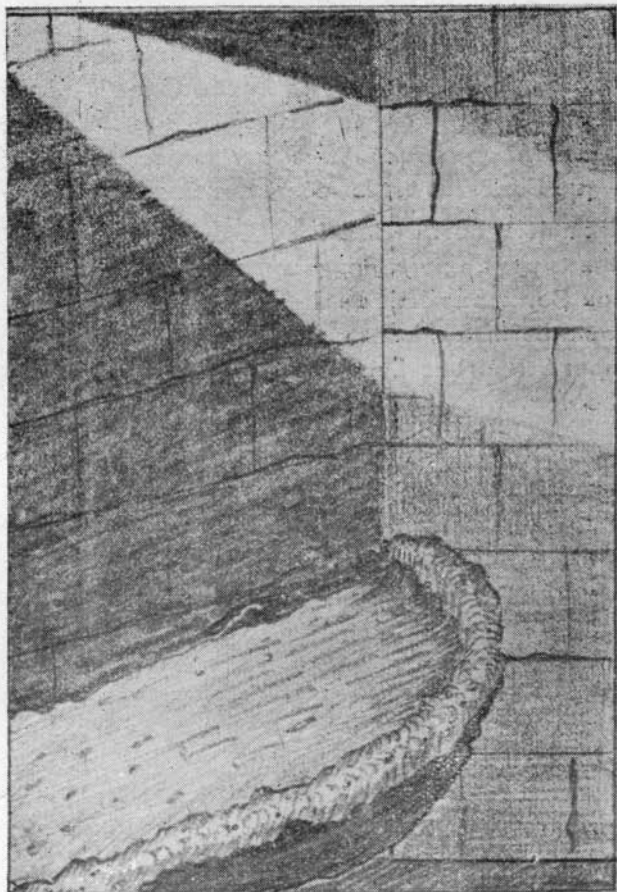
M. Cadière administrateur de la Société des Thermes d'Aix-en-Provence; qui s'intéresse vivement aux antiquités thermales, vient de faire quelques trouvailles précieuses sur ces lieux mêmes.

1°

L'inscription **AQVEI**

Elle se rapporte assurément à Aix ; mais le texte du marbre brisé ne portait sans doute pas que le mot *AQVEN* ses. Peut-on penser aux appellations de la Notice des Provinces : Colonia Aquensis... Civitas Aquensium ?..

Ce document épigraphique, paraissant du II^e siècle à M. E. Espérandieu, qui a bien voulu l'examiner, gisait à 0,50c sous cave à l'extrémité occidentale des Thermes. Fragment de marbre : long. 0,27 c. ; larg. 0,19 c. ; épais. 0,03 c. ; haut des lettres 0,02 c.



Vasque antique formée de petits galets, briques et ciment

2°

Une sorte de vasque curieuse est encore enfouie dans ce même endroit avec quantité de morceaux de pierres taillées et de céramiques diverses. Cette pièce est formée d'un agglomérat de petits galets, de briques, de poteries, de ciment.

3°

Fragments de statues drapées, de marbres sculptés, creusés, polis... Ici, des plis de vêtements en relief, là une indication d'écoulement d'eau. Pierres des carrières de Rognes, de Lambesc taillées pour récipients et destinations diverses.

4°

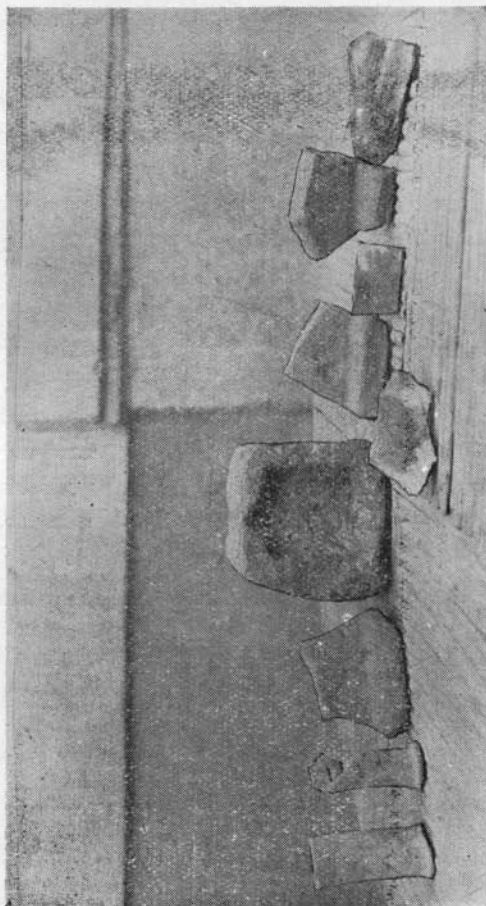
Briques, poteries surtout, multipliées, élégantes et communes, épaisses et affinées, toutes présentant la marque romaine. Quelques débris de cette céramique ont appartenu à de gros vases ou bien désignent clairement des formes de tuyaux. En somme, c'est en fonction de l'eau que nous orientent la plupart de ces objets en terre cuite.

5°

Aqueduc en pierre de petit appareil, circulant dans le jardin, au pied de l'établissement, et arrivant à la rue des Etuves.

Restes de nombreuses et importantes constructions sur tout le vieil emplacement thermal... voutes, caves, galeries...

Les personnes traversant, aujourd'hui, la galerie centrale du rez-de-chaussée de la maison de bains pour se rendre à leurs cabines admirent une baignoire de marbre rouge qui a été sauvée des ruines.



Débris de poteries romaines variés

Long. 1 m. 32 ; larg. 0.80 ; prof. 0.70.

Il y avait aussi, dans ce vestibule, en 1803, 1824, 1833, un bas-relief, représentant, dit-on, un Phallus placé sur un autel avec les lettres I. H. C. Le document a été transporté au Musée de la Ville, mais en réalité il est d'un caractère difficile, actuellement, de déterminer, comme on peut s'en rendre compte sur place.

Dans les travaux de déblais, exécutés en 1860 à l'établissement thermal, on découvrit un fragment de bas-relief que M. Espérandieu décrit ainsi (1) :

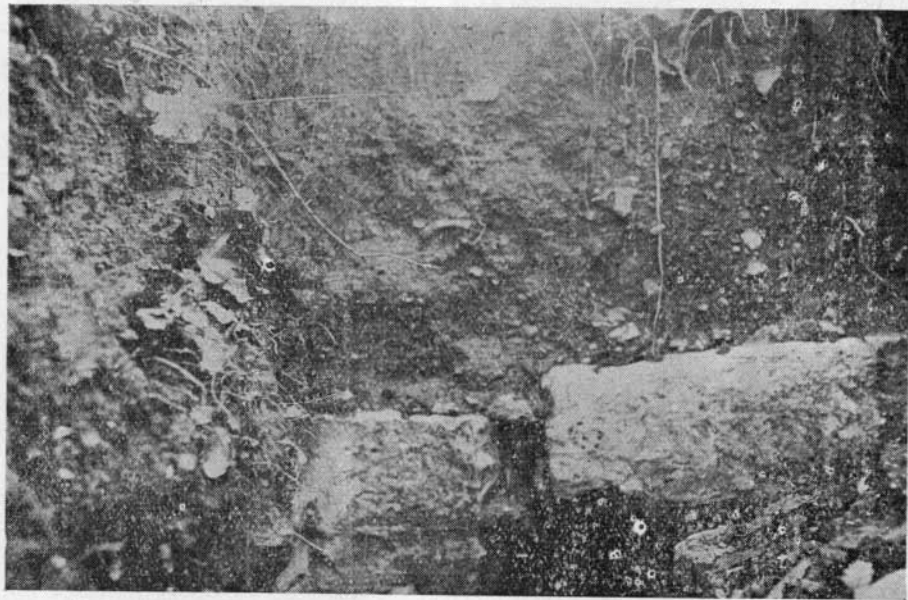
« Fleuve (peut-être le Rhône) couronné de plantes aquatiques. A demi couché, tient un roseau de la main droite ; son bras gauche s'appuie sur une urne. Des lignes ondulées représentent l'eau. Sur le côté droit, décoration probable de fontaine et l'image très effacée d'un Triton ».

On montrait aussi, au commencement du XIXe siècle, servant de bassins à une fontaine de l'établissement thermal, deux tombeaux chrétiens de l'antiquité (2). Heureusement, ils ont été enlevés à un pareil usage et décorent notre Musée Aixois. L'un provient de la cathédrale Saint-Sauveur, Aix (3) ; l'autre, des collections d'Arles. Ils sortent des ateliers des premiers temps mérovingiens et les sujets sculptés expriment une réelle beauté. Celui qui représente le passage de la Mer Rouge renfermait les restes du président François de Pérussis,

(1) ESPERANDIEU, - R. G. n° 97.

(2) Cf. ROBERT. Essai hist. sur les eaux thermales d'Aix, en 1812, Statistique des B.-du-Rhône, etc., an. 1824.

(3) Les trous qu'on y voit, marquent le passage de l'eau.



Aqueduc en pierre de petit appareil circulant dans le jardin de l'établissement thermal.

mort en 1587. Il voulut être enseveli dans ledit tombeau, en marbre qu'il avait fait venir d'Arles. Avec toute l'aristocratie d'Aix, les Forbin, les d'Oppède, les de Foresta... notre président de Pérussis avait sa sépulture à l'église de l'Observance.

Les religieux Observantins s'établirent à Aix en 1464. Le conseil de la Ville leur céda, pour bâtir église et couvent, un terrain touchant les Thermes. Il ne reste plus, aujourd'hui, de toute cette fondation que les nervures d'une porte dont on verra, ici, la reproduction photographique. Avec la Révolution, les édifices de l'Observance ont disparu (1).

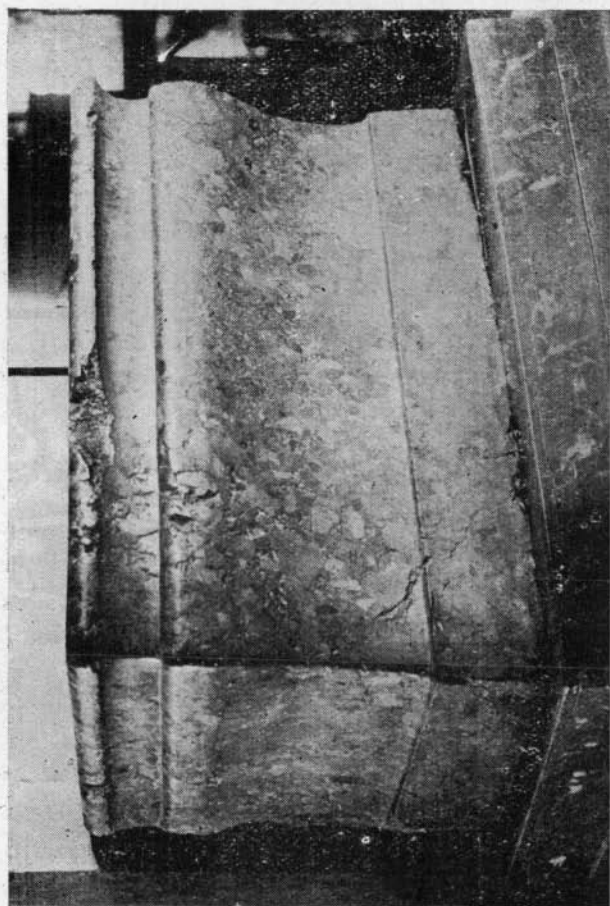
Comme à Vichy, les Célestins, à Cauterets, les Bénédictins, à Aix, les Observantins étaient établis sur la source même des bains. Ils demeuraient « possesseurs de la mère source de l'eau » disent les actes (2).

Dans les archives de l'Ordre, un parchemin notarial contient la donation aux Observantins, de la part de Jean Silvy, « d'une partie de maison et étuves » (6 mars 1488) ». Le 14 août 1489, René et Charles Matheron vendirent aux dits religieux leurs étuves et maisons ».

Mais il y avait encore d'autres étuves adjacentes et les « baigneurs y commettaient des débauches, turpitudes, scandales » Aussi les Observantins qui « voyaient, entendaient ces turpitudes et dissolutions s'en plaignirent au Parlement, adressèrent des requêtes aux juges mages d'appeaux de la Ville ».

(1) « Eglise, couvent, jardins des Observantins furent adjugés à 10,400 l. à la commune d'Aix.

(2) Archives départementales. — Documents des religieux de l'Observance d'Aix.



Baignoire ancienne de marbre rouge

Un arrêt de la Cour, rendu le 4 mai 1515, faisait droit aux plaintes des religieux contre les débauches des étuves. Le décret du 27 mars 1530, sur requête de l'Econome du Couvent, portait « qu'aucune femme impudique n'entrerait point de jour ni de nuit aux étuves, à peine du foët... »

Au lieu dit des *Caudanas* — Eaux chaudes — étaient donc installés, aux XVe et XVIe siècles, des bains d'étuves, des bains publics très fréquentés. Les copieux documents de l'Ordre de l'Observance, minutieusement consultés, le démontrent surabondamment.

Nous possédons, aussi, les actes de notaires, des archives de la ville qui fournissent quantité de renseignements précieux sur les « baignoires, les étuves et les étuveurs d'Aix ».

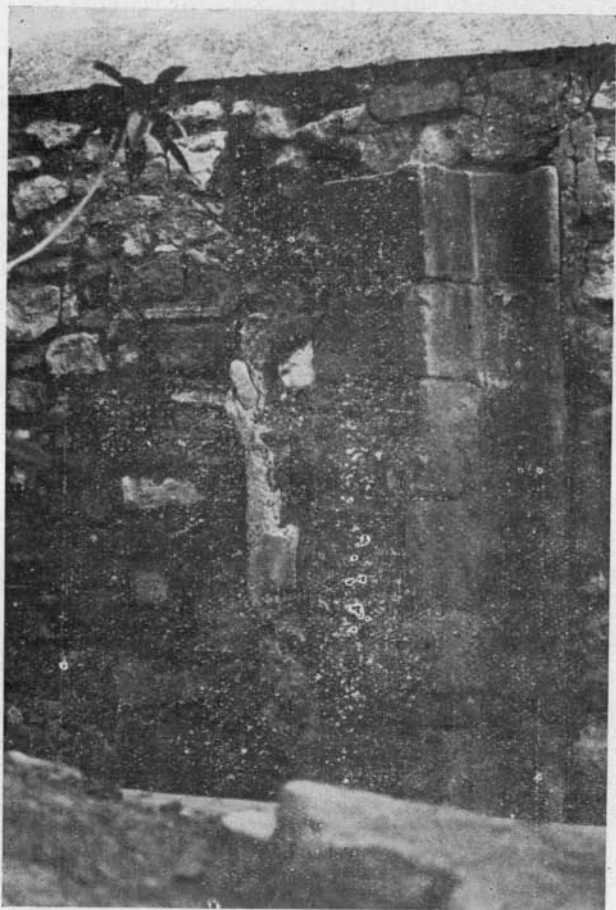
En 1385, en 1395, en 1429, en 1454... disent expressément nos actes aixois, la foule, le public — *gentes* — allaient aux bains thermaux du quartier des *Caudanas*.

Un pré, les remparts, la Toureluco (1) confrontait les bains publics, *balnea communia*.

Après les Silvi qui exploitèrent l'établissement des bains, au milieu du XVe siècle, nous rencontrons Pierre Mélini qui, en 1477, agrandit, embellit les diverses branches de l'industrie des eaux thermales. Son inventaire du mobilier des bains, de l'hôtel, de la salle de jeux est intéressant.

Les améliorations faites n'empêchèrent pas l'établis-

(1) Cette tour du XIVe siècle mérite d'être conservée. Elle est fort élégante. Le lierre qui l'enveloppe presque entièrement cache ses jolies lignes blanches et coopère à sa destruction. Elle faisait face à l'église de l'Observance.



Nervures d'une porte de l'église de l'Observance restant encore dans le jardin des Thermes.

sement de péricliter, de sombrer.

Guigou Magne ayant acheté, en 1567, quelques vieilles maisons d'étuves y installa à son tour des bains publics.

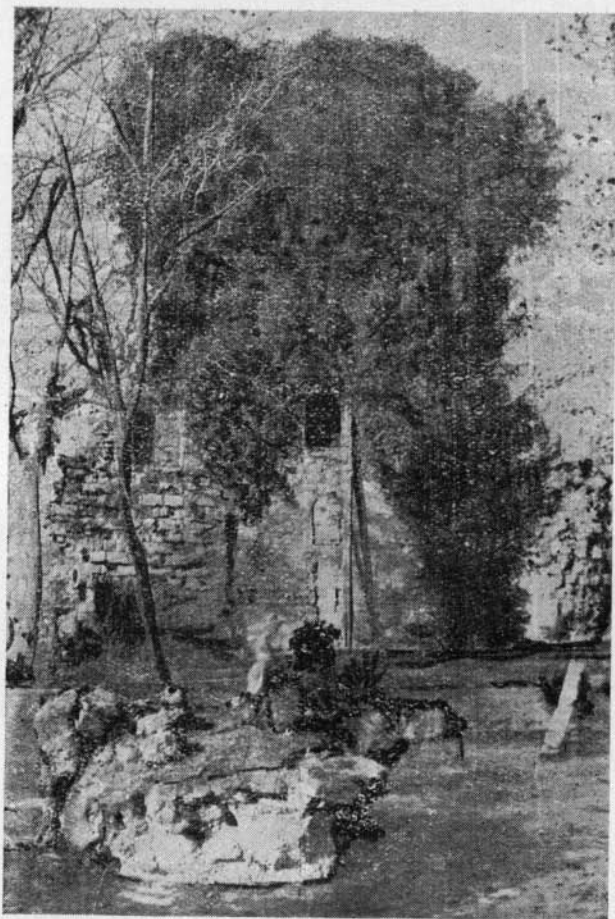
Dans une liasse des archives communales nous trouvons « la vente des eaux chaudes par Joseph Gauridy à la Ville au prix de 11.000 livres monnaie courante qui resteront entre les mains des consuls, moyennant le paiement d'une rente... (7 octobre 1627 ». On sait que les bains actuels ont été bâtis par la ville en 1705.

Le 7 octobre 1707, dit un registre de la Mairie, il y eut une enquête sur les travaux qu'il y avait lieu de faire pour donner au quartier des bains la quantité d'eau nécessaire aux huit cabines dont cinq étaient à sec depuis deux mois ». « Une ordonnance de M. de Vauvenargues prescrivait, le 10 juin 1721, de faire cesser toutes les usurpations des eaux chaudes et de les conduire toutes aux Bains, pour l'usage des quarantaines et des convalescents ».

Notons encore ce fait des archives communales : « Payé 724 l. 3 s. pour aménagements faits aux Bains publics lorsque la princesse de Modène vint y prendre les eaux. 14-18 novembre 1783 ».

Avec tous les bouleversements séculaires survenus à Aix, on comprend que l'aspect extérieur et intérieur des thermes romains, ait disparu et qu'il reste si peu de traces du brillant passé de ce lieu appelé la « Baïes gauloise ».

Les Aixois ont trop négligé cet emplacement thermal et ce qui constituait son charme, sa prospérité, sa richesse : c'est entendu. Mais les invasions, les guerres,



Tour du XIV^e siècle confrontant même la maison des bains, du côté Nord.

les troubles civils ont fait bien davantage pour sa destruction ou son effacement. A leur tour, les auteurs provençaux nous ont laissé peu de détails de l'histoire thermale.

Sans doute, contre les excès des Romains dans leurs établissements et villes d'eaux, le clergé du catholicisme naissant poussa une rude réaction mais, à part le plus haut moyen âge, l'église catholique favorisa sérieusement les soins du corps par les bains, l'eau chaude, les sources thermales et médicales.

En concluant, il faut dire ici qu'outre les eaux chaudes de l'Établissement des Bains il y a celles de la rue des Bagniers, du cours Mirabeau, etc., mais la source principale, on l'a constaté maintes fois, est aux Bains de l'Observance, à l'établissement thermal de toujours. Le centre de chaleur vient du Nord, c'est-à-dire des collines de la Trévaresse, de Beaulieu. La haute température aqueuse paraît indiquer une nappe de certaine profondeur.

Aujourd'hui, l'établissement des Thermes Sextius, bien reconstitué, a pris une haute situation. Hôtel, cabines, salles de traitement, piscine, tous les modes thérapeutiques modernes satisfont désirs et besoins légitimes. Et les docteurs recommandent ces eaux pour la désintoxication, les troubles de la circulation veineuse, les traitements sédatifs.